

Madame, Monsieur,

Ce dimanche 23 mars auront lieu les élections municipales. Nous avons eu l'occasion de vous présenter notre bilan et notre projet pour Tomblaine. Nous vous avons présenté notre liste depuis longtemps déjà, pour que vous ayez connaissance de qui se présente à vos suffrages, où habitent les candidats de notre liste et quelles sont leurs activités. Nous avons organisé une réunion publique.

Face à nous, une dame est tête de liste, beaucoup d'entre vous ne la connaissent pas, même si elle était élue d'opposition depuis 6 ans.

Cette dame ne sachant pas comment valoriser sa campagne a imprimé des tracts et se répand en porte-à-porte ou sur internet, en nous attaquant d'une façon que nous qualifions d'indigne.

Elle ne fait que des propositions qui ont déjà été présentées, initiées, voire votées au Conseil Municipal par la majorité conduite par votre Maire Hervé Féron, à l'exception de deux propositions :

- Une police municipale. C'est la règle, la droite réveille toutes les animosités et agite l'argument de l'insécurité à chaque rendez-vous des élections municipales. Or à Tomblaine, nous n'avons pas de police municipale, mais nous avons un Groupe Local de Traitement de la Délinquance qui se réunit régulièrement sous la coprésidence du Maire Hervé Féron et de Monsieur le Procureur de la République, en présence des services de police nationale et de tous les partenaires sur le territoire de Tomblaine. A Tomblaine plus qu'ailleurs, nous avons développé une offre associative pour la culture, les loisirs, le sport. Plus qu'ailleurs, nous avons travaillé avec l'école publique, nos trois écoles élémentaires sont des écoles numériques. Et cela a porté ses fruits car les faits de délinquance ou d'incivilité ont considérablement baissé sur notre ville (-46%, chiffres de la police). Bien sûr, on trouvera toujours ici ou là une incivilité ou un acte de délinquance et cela est intolérable. Nous continuons à les combattre énergiquement mais nous n'acceptons pas la démagogie.

- L'autre proposition est un EHPAD. Cette dame montre ainsi son manque de compétence. Construire et gérer un tel établissement n'est pas de la responsabilité d'une commune mais du Conseil Général.

Nous trouvons injustes et incorrectes les attaques de cette dame qui se permet dans une réunion de la droite avec André Rossinot de dire que « le Maire de Tomblaine n'est pas dans le dialogue, n'accepte pas la contradiction et n'est jamais présent sauf pour ceux qui le soutiennent ». C'est une accusation stupide et gratuite. Cette dame, en six ans de mandat n'a eu qu'une présence passive au Conseil Municipal, aucune proposition, elle n'a conduit aucune action, ni municipale, ni associative, par contre vous connaissez l'engagement permanent pour Tomblaine d'Hervé Féron. Vous savez très bien qu'il est un Maire très présent, proche des habitants et au service de tous.

Cette dame, qui se présente à vos suffrages, est en fait inféodée à André Rossinot qui a lui-

même maltraité Tomblaine, votre ville, durant tout ce mandat. Sa démarche est essentiellement politicienne. Ce n'est pas un hasard si cette dame, étiquetée divers droite, a sur sa liste un ex-collaborateur de Nadine Morano aujourd'hui au cabinet d'André Rossinot et même de la famille de Nadine Morano. Ne vous laissez pas tromper, ces gens-là en agissant de la sorte ne cherchent pas l'intérêt de Tomblaine, des Tomblainoises et des Tomblainois.

Et puis, ils commencent à distribuer la photocopie du « Livre Blanc du Grand Nancy à Tomblaine ». Ce Livre Blanc a été écrit par André Rossinot qui n'a même pas le courage de le signer.

- Tout comme le premier tract de cette liste, ce Livre Blanc est diffusé de façon tout à fait illégale sans la moindre mention d'un imprimeur. Question : qui paie ces documents ?

- Question : pourquoi André Rossinot n'a-t-il pas le courage de signer ce document ?

- Question : combien de temps a-t-il fait travailler les services de la Communauté Urbaine pour argumenter ce Livre Blanc et combien cela a-t-il coûté en argent public ?

- Question : pourquoi André Rossinot édite-t-il un Livre Blanc sur Tomblaine et pourquoi ne le fait-il pas sur les autres communes ? Réponse : parce qu'il a peur de perdre les élections et qu'il craint que le Maire de Tomblaine devienne le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Ce Livre Blanc est un tissu de mensonges, il agresse votre Maire à toutes les pages.

- Dernière question : pourquoi cette dame vote-t-elle contre le budget de la commune sans donner en Conseil Municipal aucune explication ? Réponse : parce qu'elle est aux ordres d'André Rossinot, parce qu'elle agit contre l'intérêt des Tomblainoises et des Tomblainois.

Vous nous connaissez, vous connaissez notre engagement pour Tomblaine, ne vous laissez pas tromper, soyons ensemble très nombreux à voter pour la liste « A Gauche pour Tomblaine » menée par Hervé Féron dimanche 23 mars 2014.

Hervé Féron

Jean-Pierre Laurency

Maire de Tomblaine

1^{er} adjoint

Conseiller communautaire

Conseiller communautaire